

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

*Présentées par monsieur Olivier Dumais, maire*

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'année 2022 a été empreinte de nombreuses réalisations pour notre municipalité : le commencement du projet de raccordement du puits Coulombe, l'agrandissement du parc industriel et de nouveaux projets d'infrastructures significatifs tels que le réaménagement du parc du Faubourg et le nouveau skateparc et pumptrack. Jumelés avec tous les projets entrepris par notre équipe, ce sont tous des accomplissements qui me rendent fier et qui répondent aux besoins de nos concitoyens, concitoyennes. Je suis fébrile et confiant pour les projets qui verront le jour dans la prochaine année. Nous avons une équipe dévouée et motivée!

**Pour 2023, notre priorité demeure la poursuite de notre croissance** : le développement résidentiel, commercial et industriel, le développement de nos infrastructures en incluant l'entretien général, ainsi que la bonification de l'offre de service du côté loisir et culturel. Notre vision demeure d'offrir un milieu de vie accueillant, dynamique et sécuritaire en plaçant les besoins de nos citoyens et citoyennes au cœur de nos priorités, tout en étant innovant et proactif dans nos approches.

Cependant, la Municipalité ne fait pas exception et est également touchée par la vague d'inflation qui s'abat actuellement sur l'économie. Nous sommes conscients de la réalité et de l'impact réel de ce facteur dans votre quotidien. Dans le contexte, nous souhaitons limiter au maximum les répercussions sur votre compte de taxes, tout en gardant en tête notre priorité et nos ambitions de croissance. C'est pourquoi nous utiliserons un montant de 840 000 \$, prélevé à même le surplus accumulé non affecté, afin d'éponger une partie de la hausse des dépenses prévues pour la prochaine année.

Ayant à cœur la saine gestion des fonds publics, nous nous sommes assurés de conserver une somme suffisante pour pallier les imprévus qui pourraient survenir. Également, les revenus générés par la vente de terrains industriels sont conservés dans un fonds qui sera utilisé afin d'amoinrir l'impact du financement du projet d'approvisionnement en eau potable sur les dépenses dans les prochaines années.

Le budget que nous adopterons se chiffre à 11 603 448 \$, soit 11 % de plus que celui de 2022. L'augmentation des taux de taxes sera quant à elle de 3,7 % dans le secteur résidentiel, de 3,9 % dans le secteur commercial, et de 4,0 % dans le secteur industriel. Également, en raison de la hausse des frais d'exploitation, certains services verront leurs tarifs augmenter. C'est notamment le cas de la collecte et du traitement des matières résiduelles, du service de contrôle animalier ainsi que des services d'aqueduc et d'égout. Concrètement, pour une résidence moyenne évaluée à 250 000 \$, la facture annuelle sera donc de 107,25 \$ plus élevé si elle n'est pas desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout, ou 128,25 \$ si elle est desservie de ces services.

Un plan triennal d'immobilisations s'établissant à 6 812 000 \$ pour l'année 2023 est également associé à ce budget. De cette somme, 4,7 M\$ seront investis dans la réfection de rues, tout en profitant de subventions disponibles dans le cadre du programme TECQ. Des dépenses à la hauteur de 1,4 M\$ sont également prévues dans les infrastructures de loisirs, notamment pour l'aménagement de terrains de tennis et de pickleball, ainsi que pour l'aménagement du nouveau parc dans le secteur des Oiseaux.

Nous sommes confiants que l'emplacement stratégique de notre parc industriel et les investissements qui y ont été réalisés permettront l'implantation d'entreprises afin d'augmenter l'activité économique, de créer des emplois de qualité et de rayonner à travers la province.

Le développement résidentiel appréhendé dans les prochaines années permettra d'accueillir de nouvelles familles contribuant à la vitalité économique et sociale de notre communauté et ce qui viendra faciliter l'implantation de nouveaux commerces et services à la population.

La Municipalité est convaincue que la venue de ces nouvelles résidences, commerces et industries contribuera à l'augmentation des revenus permettant ainsi d'amortir les investissements réalisés.

Les membres de notre conseil et tous les employés qui ont participé à l'élaboration de ce budget démontrent notre volonté à poursuivre notre développement et à faire de Saint-Lambert-de-Lauzon un milieu où il fait bon de vivre, un milieu où la communauté est au cœur de nos priorités.

Nous souhaitons être au centre d'une communauté engagée qui possède un fort sentiment d'appartenance envers son milieu et l'environnement unique qui nous entoure.

Olivier Dumais, maire

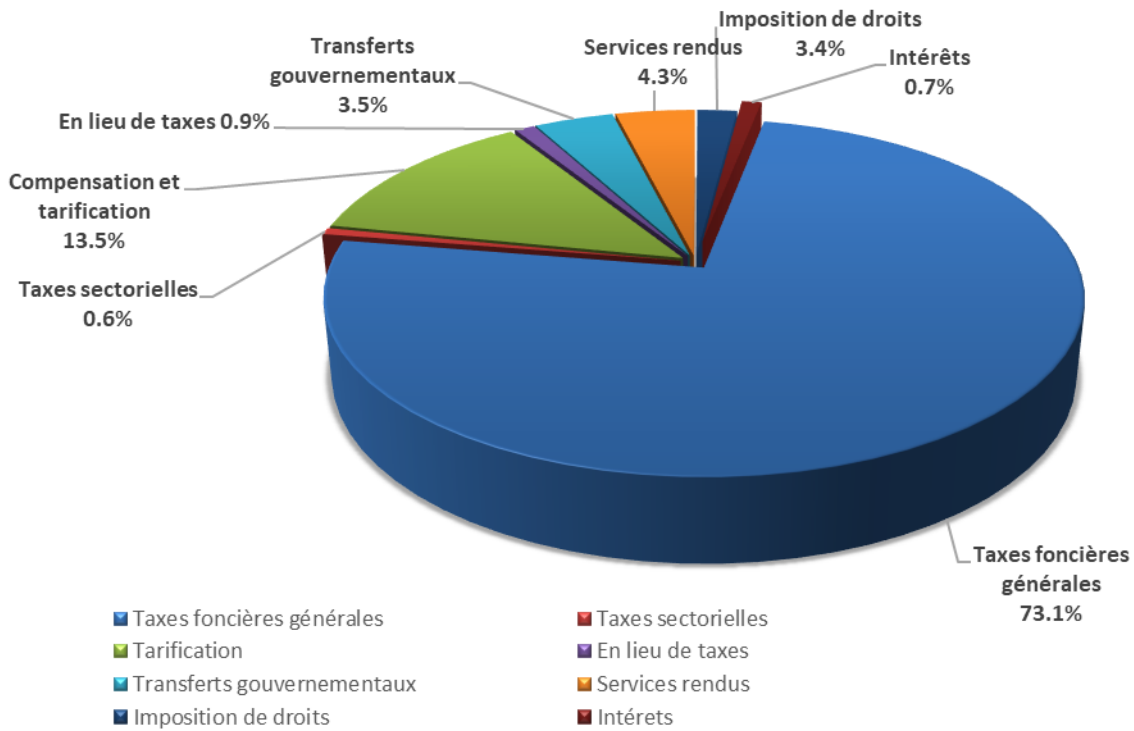
## **BUDGET 2023 EN BREF**

<b>REVENUS</b>	<b>2023</b>	<b>% DU BUDGET</b>	<b>2022</b>	<b>% DU BUDGET</b>
Taxes	9 391 692 \$	87.2%	8 808 790 \$	88%
Paiements tenant lieu de taxes	91 392 \$	0.9%	107 963 \$	1.1%
Transferts	376 396 \$	3.5%	438 543 \$	4.3%
Services rendus	466 496 \$	4.3%	439 569 \$	4.3%
Imposition de droits	344 500 \$	3.2%	286 000 \$	2.8%
Amendes et pénalités	20 000 \$	0.2%	20 000 \$	0.2%
Intérêts	74 524 \$	0.7%	69 135 \$	0.7%
Autres revenus	- \$			
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>10 765 000 \$</b>	<b>100%</b>	<b>10 170 000 \$</b>	<b>100%</b>

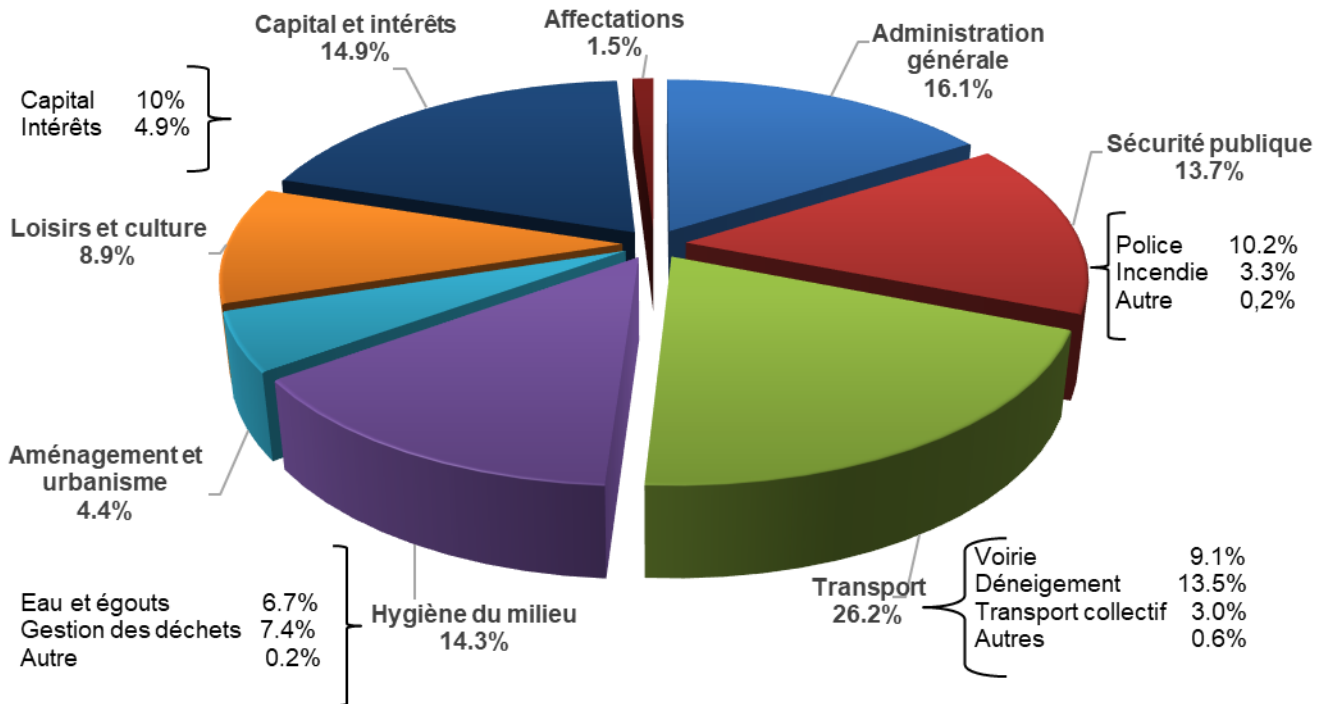
<b>AFF. EXCEDENT FINC. N-AFFECTÉ</b>	<b>838 448 \$</b>	<b>247 947 \$</b>
--------------------------------------	-------------------	-------------------

<b>DÉPENSES CHARGES, AFFECTATIONS ET IMMOBILISATIONS</b>	<b>2023</b>	<b>% DU BUDGET</b>	<b>2022</b>	<b>% DU BUDGET</b>
Administration générale	1 866 463 \$	16.1%	1 654 074 \$	15.9%
Sécurité publique:				
Police	1 183 274 \$	10.2%	1 149 415 \$	11.0%
Incendie	497 927 \$	3.3%	479 914 \$	3.6%
Autres	26 685 \$	0.2%	24 926 \$	0.2%
Transport:				
Réseau routier	2 692 675 \$	23.2%	1 732 137 \$	16.6%
Transport en commun et adapté	350 727 \$	3.0%	334 594 \$	3.2%
Hygiène du milieu:				
Eau et égout	780 860 \$	6.7%	615 345 \$	5.9%
Matières résiduelles	862 940 \$	7.4%	809 735 \$	7.8%
Cours d'eau	11 445 \$	0.1%	10 825 \$	0.1%
Santé et bien-être	6 913 \$	0.1%	5 536 \$	0.1%
Aménagement, urbanisme, développer	506 179 \$	4.4%	486 680 \$	4.7%
Loisirs et culture	1 035 400 \$	8.9%	966 470 \$	9.3%
Frais de financement	451 207 \$	4.9%	450 797 \$	4.3%
Remboursement de la dette	1 159 545 \$	10.0%	1 439 900 \$	13.8%
Affectations:				
Activités d'investissement	- \$		86 764 \$	0.8%
Aff.Excédent fonct. N-affecte		0.0%		
Fonds de roulement	171 208 \$	1.5%	170 835 \$	0.6%
Fonds -Redevances sablières	- \$	0.0%	- \$	0.0%
Immobilisations à même le budget	- \$	0.0%	- \$	0.0%
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>11 603 448 \$</b>	<b>100%</b>	<b>10 417 947 \$</b>	<b>100%</b>

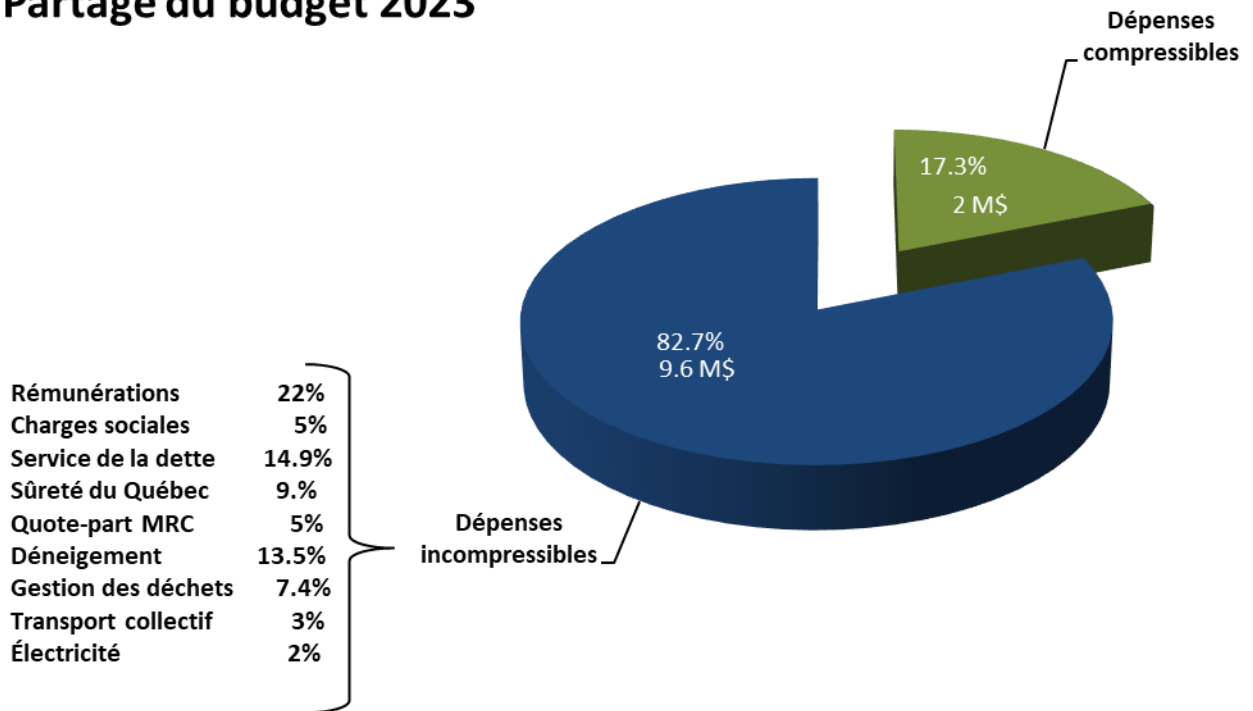
## Répartition des revenus 2023



## Répartitions des charges 2023



## Partage du budget 2023



Les dépenses incompressibles représentent des engagements que le conseil municipal doit honorer lors de l'étude du budget, comme les divers contrats de service (déneigement, collecte des déchets, électricité, etc.), les conventions collectives en vigueur, le remboursement du capital et des intérêts du service de la dette ainsi que certaines obligations légales comme sa participation financière à la Sûreté du Québec et à la MRC de La Nouvelle-Beauce. Les prévisions budgétaires de ces dépenses incompressibles pour l'année 2023 sont donc évaluées à 82,7 % du budget total de 9 596 052 \$. Conséquemment, l'étude du budget porte en réalité principalement sur le 17,3 % restant, c'est-à-dire les dépenses compressibles où le conseil municipal a le pouvoir de couper, d'augmenter ou de maintenir le statu quo. Ce peut être des dépenses courantes d'administration, de voirie, de loisirs, d'incendie et d'urbanisme. Le but étant toujours de maintenir la qualité des services avec un taux de taxation raisonnable pour le contribuable.

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
POUR LES ANNÉES 2023, 2024 ET 2025**

<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>TOTAL</b>
Aménagement bâtiment	467 500 \$	5 395 000 \$	3 450 000 \$	9 312 500 \$
Aménagement parcs & stationnement	1 370 000 \$	620 000 \$	550 000 \$	2 540 000 \$
Alimentation au puits CO-1	- \$	13 204 723 \$		13 204 723 \$
Réfection des rues, chemins, trottoirs	4 709 000 \$	3 275 000 \$	2 000 000 \$	9 984 000 \$
Réseau d'éclairage	5 880 \$			5 880 \$
Dépôt à neige	75 000 \$	525 000 \$	- \$	600 000 \$
Enseignes	15 580 \$	19 080 \$	15 580 \$	
Achat de véhicules et équipements	169 880 \$	1 736 400 \$	815 000 \$	2 721 280 \$
<b>Total</b>	<b>6 812 840 \$</b>	<b>24 775 203 \$</b>	<b>6 830 580 \$</b>	<b>38 418 623 \$</b>

<b>MODE DE FINANCEMENT</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>TOTAL</b>
Règlements d'emprunt	5 976 720 \$	17 814 723 \$	3 615 000 \$	27 406 443 \$
Fonds réservés	263 840 \$	95 480 \$	15 580 \$	374 900 \$
Aide financière	572 280 \$	6 865 000 \$	3 200 000 \$	10 637 280 \$
<b>Total</b>	<b>6 812 840 \$</b>	<b>24 775 203 \$</b>	<b>6 830 580 \$</b>	<b>38 418 623 \$</b>

## TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2023

	TAUX 2023	TAUX 2022	TOTAL
<b>TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>			
Taux de base (résidentielle et autres)	0.7752 \$	0.7475 \$	du 100\$ d'évaluation
Taux - 6 logements ou plus	0.9203 \$	0.8875 \$	du 100\$ d'évaluation
Taux - Immeubles industriels	2.4203 \$	2.3272 \$	du 100\$ d'évaluation
Taux - Immeubles non résidentiels	1.8319 \$	1.7631 \$	du 100\$ d'évaluation
Taux - Terrains vagues	1.5503 \$	1.4950 \$	du 100\$ d'évaluation
<b>COMPENSATIONS ET TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX</b>			
Entretien des réseaux ( eau et égouts)	3.71 \$	3.30 \$	par unité
Déchets - Catégorie résidence	180 \$	162 \$	tarif fixe
Déchets - Catégorie rue privée	180 \$	162 \$	tarif fixe
Déchets - Catégorie chalet	119 \$	101 \$	tarif fixe
Déchets - Catégorie commerce	439 \$	421 \$	tarif fixe
Déchets - Catégorie commerce/résidence	89 \$	71 \$	tarif fixe
Déchets - Catégorie cantine	184 \$	166 \$	tarif fixe
Déchets - Catégorie camping	818 \$	818 \$	tarif fixe
Déchets - Catégorie autres immeubles	184 \$	166 \$	tarif fixe
Déchets- Catégorie chargement avant	470 \$	450 \$	par verge cube
Recyclage -Catégorie chargement avant - Régie Intermun	348.10 \$	348.10 \$	tarif fixe
Vidange fosse septique - résidence	120 \$	100 \$	tarif fixe
Vidange fosse septique - chalet	60 \$	50 \$	tarif fixe
Installation no civique	42 \$	42 \$	tarif fixe
<b>AUTRES TAXES ET COMPENSATIONS ET AUTRES MODES DE TARIFICATION</b>			
Lumières - Secteur urbain	0.0125 \$	0.0125 \$	du 100\$ d'évaluation
Lumières - Domaine des Érables	0.0125 \$	0.0125 \$	du 100\$ d'évaluation
Lumières - Parc industriel	0.0125 \$	0.0125 \$	du 100\$ d'évaluation
Lumières - Développements domiciliaires isolés	0.0125 \$	0.0125 \$	du 100\$ d'évaluation
Aqueduc - Rue Labonté	0.118 \$	0.118 \$	du 100\$ d'évaluation
Aqueduc - Place de Verchères	0.045 \$	0.045 \$	du 100\$ d'évaluation
Prolongement boul Léon-Vachon	0.014 \$	0.014 \$	du 100\$ d'évaluation
Aqueduc - Place De Verchères	3.64 \$	3.64 \$	par unité
Éclairage rue des Bernaches	49.32 \$	50.22 \$	par unité d'évaluation
Éclairage rue des Tulipes	82.00 \$		par unité d'évaluation
Prolongement boul Léon-Vachon	1.20 \$	1.20 \$	du mètre
Aqueduc - Rue Labonté	2.80 \$	2.80 \$	par unité